

**PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du 27/04/2021**

**Date de convocation : 21/04/2021**

En exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**Sous la présidence de :** Madame Cécile PARLOT, Maire

**Étaient présents :**

Jean Claude NOËL, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Roselyne MEDARD, 2<sup>ème</sup> Adjointe  
Pascal MAHÉ, 3<sup>ème</sup> Adjoint  
Zilpa VILSALMON, 4<sup>ème</sup> Adjointe  
Pascale LOISEAU, conseillère municipale  
Isabelle RENAULT, conseillère municipale  
Dominique DELAUNAY, conseillère municipale  
Serge VANNIER, conseiller municipal  
Ludovic MARTIN, conseiller municipal  
Régis ROUSSEL, conseiller municipal  
Olivier GUERINEL, conseiller municipal  
Anne-Cécile RENAUD, conseillère municipale  
Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale  
Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal  
Arnaud SABIN, conseiller municipal  
Géraldine GUILLAUME, conseillère municipale  
Florian COUDRAY, conseiller municipal

**Absents excusés :** Mme Tiphaine Sourdin

**Absents :**

**Pouvoirs :** de Mme Sourdin à Mme Guillaume

Secrétaire de séance : Henri-Jean Dolaine

Madame PARLOT, Maire de Romagné, présente l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du Conseil du 09/04/2021
- Adoption de l'ordre du jour

1. OBJET : Assemblée – huis clos- Autorisation
2. OBJET : Marché d'implantation, de fourniture, de livraison et d'installation du mobilier du pôle socio-culturel- résultat
3. OBJET : Création d'un poste en contrat aidé pour les services techniques
4. OBJET : Mobilier de la médiathèque et des salles annexes au sein du pôle socio-culturel- Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ille et Vilaine
5. OBJET : Certificats d'énergie – Convention avec le Pays de Fougères Marches de Bretagne
6. OBJET : Questions diverses

Mme le Maire précise que la délibération annoncée dans l'ordre du jour sur le résultat du marché mobilier du pôle socio-culturel et la demande de subvention pour ce mobilier à la Direction des Affaires Culturelles d'Ille et Vilaine sera finalement décomposée en deux délibérations pour faciliter la demande de subvention.

Il est par ailleurs proposé de reporter le point sur la création d'un poste pour l'accueil du pôle socio-culturel, la définition du profil de poste n'étant pas finalisée.

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité dont un pouvoir;**

**Le procès-verbal du Conseil municipal du 09/04/2021 est adopté à l'unanimité dont un pouvoir.**

### **1. OBJET : Assemblée – huis clos- Autorisation**

Rapporteur : Madame Cécile Parlot, Maire de Romagné

Vu l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordre du jour du conseil municipal en date du 21/04/2021;

Conformément à l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, vu le contexte sanitaire, il est proposé à l'Assemblée de délibérer à huis clos selon l'ordre du jour qui a été transmis le 21/04/2021.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :**

19 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Décide** de délibérer à huis clos des affaires selon l'ordre du jour qui a été transmis le 21/04/2021 aux membres du conseil municipal de Romagné.

## **2. OBJET : Marché d'implantation, de fourniture, de livraison et d'installation du mobilier du pôle socio-culturel- résultat**

Rapporteur : Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné

Vu l'avis de la commission des marchés

Le pôle socio-culturel est en cours de construction. Sa livraison est prévue au cours du dernier trimestre 2021. Il est donc nécessaire de prévoir l'acquisition du mobilier de l'équipement.

Un marché en procédure adaptée (art L2123-1-1 et R2123-1-1 du Code de la commande publique) a donc été lancé dont l'objet était :

**L'implantation, la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier du Pôle Socio-culturel de Romagné**

Le marché comprend 5 lots :

- Lot 1 : Implantation, fourniture, livraison et installation du mobilier de la médiathèque
- Lot 2 : Implantation, fourniture, livraison et installation du mobilier de bureau, de réunion et de confort
- Lot 3 : Implantation, fourniture, livraison et installation du mobilier petite enfance
- Lot 4 : Implantation, fourniture, livraison et installation du mobilier et de l'électroménager de la cuisine pédagogique
- Lot 5 : Implantation, fourniture, livraison et installation du mobilier extérieur

Les variantes étaient interdites.

Une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) était prévue sur le lot 3 pour l'acquisition de meubles « séchoirs » à dessins.

Le marché a fait l'objet d'une publicité sur Ouest France et sur la plateforme des marchés publics Mégalis Bretagne.

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

1. Valeur technique de l'offre (60 points)
2. Prix des prestations (40 points)

- La **valeur technique** a été appréciée selon les éléments suivants :

### **1. Caractéristiques du mobilier : sur 30 points**

Compréhension de l'ambiance, qualité esthétique, confort, fonctionnalités, dimensions, contenance, facilité d'entretien.

### **2. Qualité de service et service après-vente : sur 20 points**

Réalisation des plans d'implantation, organisation du transport, de la livraison et de l'installation, durée et conditions de garantie du mobilier et de l'électroménager, qualité du service après-vente, durée d'existence de la gamme.

### **3. Démarche en faveur du développement durable : sur 10 points**

Origine et nature des matériaux, traçabilité, démarches en faveur de l'environnement concernant l'entreprise et/ou le mobilier et l'électroménager (Eco-labels, certifications, bois provenant de forêts gérées durablement, de bois recyclé, politique de recyclage et de gestion des déchets de l'entreprise), démarche d'insertion professionnelle.

- Le **prix a été noté sur 40 points** : la meilleure offre obtient la note maximale, les autres notes ont été calculées au prorata.



Sept réponses dématérialisées ont été reçues (3 sur le lot 1, 3 sur le lot 2, 4 sur le lot 3 et 1 une sur le lot 5). Le lot 4 (mobiliers de la cuisine pédagogique) est infructueux. Une demande de devis sans publicité ni mise en concurrence pourra être lancée sur ce lot.

La commission des marchés s'est réunie le 20/04/2021 et le 26/04/2021.

Deux offres ont été déclarées irrégulières puisqu'elles ne respectaient pas le règlement de consultation :

- Sur le lot 1, celle de Mobidécors SAS et celle de la SARL Ouest Bureau.
- Sur le lot 2, celle de la SARL Ouest Bureau.

Après analyse, négociation et mise au point sur le lot 1, la commission des marchés propose de retenir les offres suivantes :

- **Sur le lot 1, mobilier de la médiathèque**, l'offre de BCIntérieur SARL aux montants suivants (45% de remise sur les rayonnages):

Partie 1 : Prix des mobiliers

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont éco contribution	Prix global TTC remisé
Accueil	LOT-1-1	Fauteuil de bureau sur roulettes avec appui-tête et accoudoirs	1	339,00 €	341,30 €	409,56 €
Accueil	LOT-1-2	Armoire basse rangement à volets	1	329,00 €	329,96 €	395,95 €
Accueil	LOT-1-3	Chariot à livres	1	636,00 €	640,39 €	768,47 €
Accueil	LOT-1-4	Boîte à livres sur roulettes	1	1 034,00 €	1 034,00 €	1 240,80 €
Accueil	LOT-1-5	Grilles exposition	10	169,00 €	1 690,00 €	2 028,00 €
Bureau	LOT-1-6	Table bureau	1	259,00 €	262,89 €	315,47 €
Bureau	LOT-1-7	Table équipement	1	259,00 €	262,89 €	315,47 €
Bureau	LOT-1-8	Fauteuil de bureau avec roulettes	2	167,00 €	337,32 €	404,78 €
Hall d'entrée	LOT-1-9	Mobilier revues	1	1 024,55 €	1 024,55 €	1 229,46 €
Hall d'entrée	LOT-1-10	Chevalet ardoise	1	90,00 €	90,00 €	108,00 €
Espace Adolescent, Adulte, Petite enfance, Jeunesse	LOT-1-11	Chauffeuse/Fauteuil adultes	4	994,00 €	3 990,68 €	4 788,82 €
Espace Adolescent, Adulte, Petite enfance, Jeunesse	LOT-1-11	Chauffeuse/Fauteuil adultes	6	286,00 €	1 716,00 €	2 059,20 €
Espace Adolescent	LOT-1-12	Rayonnage mural Romans ados	1	1 264,71 €	1 270,54 €	1 524,65 €
Espace Adolescent	LOT-1-13	Rayonnage mural Mangas	1	970,02 €	975,29 €	1 170,35 €
Espace Adolescent	LOT-1-14	Mobilier TV/Jeux vidéos	1	284,00 €	289,77 €	347,72 €
Espace Adolescent	LOT-1-15	Chauffeuse/Fauteuil (pour les joueurs)	2	339,00 €	678,00 €	813,60 €
Espace Adolescent	LOT-1-16	Hamac	1	489,00 €	489,00 €	586,80 €
Espace Adolescent	LOT-1-17	Banquette/Canapé	1	1 666,00 €	1 667,35 €	2 000,82 €
Espace Adolescent	LOT-1-18	Table basse ronde	1	270,00 €	270,00 €	324,00 €
Espace Adulte	LOT-1-19	Tour à revues sur roulettes avec volets	1	1 199,62 €	1 208,90 €	1 450,68 €
Espace Adulte	LOT-1-20	Rayonnage double face sur roulettes Romans + documentaires	1	4 628,45 €	4 644,73 €	5 573,68 €



Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont éco contribution	Prix global TTC remisé
Espace Adulte	LOT-1-21	Rayonnage mural Documentaires vie pratique et Prêt d'objets	1	1 924,22 €	1 931,90 €	2 318,28 €
Espace Adulte	LOT-1-22	Bac BD sur roulettes	1	2 032,63 €	2 033,85 €	2 440,62 €
Espace Adulte	LOT-1-23	Bac ou rayonnage CD/DVD sur roulettes	1	1 758,55 €	1 762,52 €	2 115,02 €
Espace Adulte	LOT-1-24	Table monoplace carrée	3	259,00 €	784,83 €	941,80 €
Espace Adulte	LOT-1-25	Chaises adultes	5	159,00 €	799,80 €	959,76 €
Espace Adulte	LOT-1-26	Canapé 3 places	1	1 891,00 €	1 894,26 €	2 273,11 €
Espace Adulte	LOT-1-27	Bout de canapé	3	175,00 €	525,00 €	630,00 €
Espace Adulte	LOT-1-28	Table basse	2	270,00 €	540,00 €	648,00 €
Espace Adulte	LOT-1-29	Tapis	1	799,00 €	799,00 €	958,80 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-30	Tour à revues sur roulettes avec volets	1	1 215,86 €	1 225,14 €	1 470,17 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-31	Bac albums sur roulettes Premiers documentaires petite enfance et éveil	1	502,00 €	506,94 €	608,33 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-32	Bac albums sur roulettes Albums petite enfance et éveil	2	502,00 €	1 013,88 €	1 216,66 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-33	Bac albums sur roulettes Albums	1	2 070,53 €	2 073,77 €	2 488,52 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-34	Bac BD double face sur roulettes	1	2 032,63 €	2 033,85 €	2 440,62 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-35	Rayonnage simple face sur roulettes CD/DVD/Livres CD/Contes	1	1 191,63 €	1 195,84 €	1 435,01 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-36	Rayonnage mural (Premières lectures et romans enfants)	1	2 284,15 €	2 297,93 €	2 757,52 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-37	Espace lecture esprit "cabane" avec rangement jeux de société	1	3 263,60 €	3 263,60 €	3 916,32 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-38	Table	1	265,00 €	267,44 €	320,93 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-39	Chaise légère et empilable pour les petits	4	37,25 €	150,12 €	180,14 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-40	Tapis	1	799,00 €	799,00 €	958,80 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-41	Pouf rond	3	199,00 €	601,14 €	721,37 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-42	Pouf cylindrique	8	69,00 €	553,84 €	664,61 €
		Remise			-300,00 €	-360
		<b>TOTAL</b>			<b>49 967.21 €</b>	<b>59 960.65 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation		0,00 €
Transport, livraison		0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets		0,00 €
<b>PARTIE 2 implantation, transport, montage</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTI 1 : Mobilier	49 967,21 €	59 960,65 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL GLOBAL</b>	<b>49 967,21 €</b>	<b>59 960,65 €</b>

Mme Renault demande si le hamac proposé initialement a pu être changé. Mme le Maire confirme qu'un autre modèle conforme au cahier des charges et moins cher, a pu être obtenu dans le cadre de la négociation.

En réponse à Mme Renault, Mme le Maire précise que la dernière offre obtenue est un peu plus élevée après négociation, mais les produits demandés sont désormais totalement conformes au cahier des charges.

M. Roussel et Mme Delaunay demandent si le prévisionnel est respecté ? Mme le Maire le confirme : le prévisionnel global était de 93 000 € HT, dont 63 000 € pour la médiathèque. Elle rappelle toutefois que le lot 4 est pour le moment infructueux. Mme Delaunay souhaite savoir si, avec le lot 4, il est possible de rester dans l'enveloppe impartie ? Mme le Maire le pense.

Mme Renault demande si le meuble TV/jeux vidéos a été modifié également ? Mme le Maire le confirme.

Mme Delaunay demande si la question du changement de sol de la médiathèque pour du flotex est tranchée ? Mme le Maire explique que Fougères Agglomération estime que la plus-value représentée par ce changement de sol ne serait acceptable que si une moins-value était trouvée ailleurs sur le projet. La Directrice des médiathèques a tenté une suppression des brise-vues. Une réunion a eu lieu avec l'architecte, les représentants de la commune et la Directrice des médiathèques à ce sujet. Le maître d'œuvre considère que retirer les brise-vues est inacceptable, cela dénaturerait le projet architectural. Il a donc été décidé que le sol de la médiathèque serait celui prévu initialement, c'est-à-dire un sol en PVC de deux couleurs.

- Sur le lot 2, mobilier de bureau, de réunion et de confort, l'offre de Manutan Collectivités aux montants suivants : 20% de remise sur le catalogue ont été obtenus.

#### **PARTIE 1 : prix des mobiliers**

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Qté	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Bureau de permanence	LOT-2-1	Fauteuil de bureau avec accoudoirs avec roulettes avec hauteur ajustable	1	186,40 €	188,29 €	225,95 €
Bureau de permanence	LOT-2-2	Présentoir à tablettes pour affichage et mise à disposition de documentation avec roulettes	1	199,20 €	200,93 €	241,12 €
Bureau de permanence	LOT-2-3	Bureau droit et retour	1	368,39 €	374,63 €	449,56 €
Bureau de permanence	LOT-2-4	Caisson de bureau à 3 tiroirs avec fermetures à clef	1	192,80 €	196,54 €	235,85 €
Bureau de permanence	LOT-2-5	Porte-manteau avec au moins 4 patères et porte-parapluie intégré facultatif	2	55,20 €	112,38 €	134,86 €
Bureau de permanence	LOT-2-6	Tableau blanc	1	88,00 €	90,22 €	108,26 €
Bureau EJE	LOT-2-7	Bureau droit avec extension de convivialité	1	412,00 €	419,44 €	503,33 €
Bureau EJE	LOT-2-8	Chaise visiteur	4	88,00 €	357,36 €	428,83 €
Bureau EJE	LOT-2-9	Présentoir mural	1	44,00 €	44,00 €	52,80 €
Hall d'accueil	LOT-2-10	Fauteuil de bureau avec accoudoirs avec roulettes avec hauteur ajustable	1	186,40 €	188,29 €	225,95 €
Hall d'accueil	LOT-2-11	Porte-parapluie	1	27,19 €	27,19 €	32,63 €
Hall d'accueil	LOT-2-12	Présentoir à tablettes pour affichage et mise à disposition de documentation avec roulettes	1	199,20 €	200,93 €	241,12 €



Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Qté	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Hall d'accueil	LOT-2-13	Meuble haut à café (plateau, portes avec fermeture à clef)	1	413,65 €	416,85 €	500,22 €
Hall d'accueil	LOT-2-14	Table basse ronde	2	244,00 €	489,20 €	587,04 €
Hall d'accueil	LOT-2-15	Fauteuil pour table basse	6	133,60 €	804,44 €	965,33 €
Hall d'accueil	LOT-2-16	Table mange debout ronde	2	158,40 €	320,04 €	384,05 €
Salle de musique	LOT-2-17	Table rabattable sur roulettes	1	289,98 €	294,20 €	353,04 €
Salle de musique	LOT-2-18	Chaise adulte empilable	25	27,99 €	708,50 €	850,20 €
Salle de musique	LOT-2-19	Pupitre de conférence	1	679,20 €	679,20 €	815,04 €
Salle de musique	LOT-2-20	Chariot porte-chaises empilables à 4 roues pivotantes	1	104,80 €	104,80 €	125,76 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-21	Table rabattable sur roulettes	5	289,98 €	1 454,12 €	1 744,94 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-22	Table rabattable sur roulettes Taille 3	4	220,76 €	892,84 €	1 071,41 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-23	Chaise adulte empilable	25	27,99 €	708,50 €	850,20 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-24	Chaise enfant empilable	10	24,39 €	246,10 €	295,32 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-25	Meuble bas de rangement avec 4 portes fermant toutes à clef et minimum 2 étagères intérieures par porte	1	1 780,70 €	1 792,90 €	2 151,48 €
					<b>11 311,89 €</b>	<b>13 574,27 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation		0,00 €
Transport, livraison		0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets		0,00 €
<b>PARTIE 2 : implantation, livraison, montage</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTI 1 : Mobilier	11 311,89 €	13 574,27 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL</b>	<b>11 311,89 €</b>	<b>13 574,27 €</b>

M.Noël demande si l'estimatif a été respecté sur le lot 2. Mme le Maire indique que pour la commune, l'enveloppe de 30 000 € HT était globale sur tous les lots.

Mme Vilsalmon note qu'il reste donc environ 9000 HT pour le lot 4. Mme le Maire le confirme.

Mme Renault demande ce qui se passera si la subvention de la DRAC n'est pas obtenue ? Mme le Maire répond que la commune achètera naturellement le mobilier mais ne sera pas aidée financièrement pour le faire.

M.Roussel s'étonne que le matériel informatique pour le pôle ne soit pas évoqué ? Mme le Maire indique que les besoins informatiques doivent d'abord être parfaitement déterminés : ce travail est en cours avec l'association Wetechcare. M.Roussel demande s'il ne serait pas intéressant de regrouper les besoins du pôle et la mairie pour avoir de meilleurs prix ? Mme le Maire partage ce point de vue et indique qu'un recensement de tous les besoins sera fait. Elle ajoute que le matériel informatique du pôle peut par ailleurs prétendre à une subvention du Département.



- Sur le lot 3, mobilier petite enfance, l'offre de la SARL Bessière aux montants suivants (baisse de prix d'environ 400 € HT après négociation) :

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Espace jeux	LOT-3-1	Tapis de jeux/motricité enfant	2	145,05 €	291,85 €	350,22 €
Espace jeux	LOT-3-2	Table rectangulaire Taille 6	1	190,98 €	192,12 €	230,55 €
Espace jeux	LOT-3-3	Table rectangulaire Taille 0	2	176,00 €	354,02 €	424,83 €
Espace jeux	LOT-3-4	Table demi-lune	2	191,42 €	386,00 €	463,20 €
Espace jeux	LOT-3-5	Chaise Taille 0	12	52,33 €	628,98 €	754,78 €
Espace jeux	LOT-3-6	Chaise Adulte taille basse	5	76,79 €	387,25 €	464,70 €
Espace jeux	LOT-3-7	Bac à livres bas sur roulettes	2	100,02 €	200,73 €	240,87 €
Espace jeux	LOT-3-8	Coussins classiques rond et/ou carré	10	20,02 €	201,40 €	241,68 €
					<b>2 642,35 €</b>	<b>3 170,82 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation	200,00 €	240,00 €
Transport, livraison	0,00 €	0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 2 : TOTAL</b>	<b>200,00 €</b>	<b>240,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Mobilier hors PSE N°1	2 642,35 €	3 170,82 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	200,00 €	240,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL hors PSE facultative N°1</b>	<b>2 842,35 €</b>	<b>3 410,82 €</b>

Il est proposé de retenir la PSE au montant de 820.89 € (2 meubles séchoirs à dessin).

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Prestation Supplémentaire Eventuelle facultative	684,07 €	820,89 €
<b>PARTIE 3 : PSE facultative N°1</b>	<b>684,07 €</b>	<b>820,89 €</b>

- Sur le lot 5, mobilier extérieur, l'offre de la SARL Ouest Bureau (après négociation, 24% de remise sur le catalogue au lieu de 22%) :

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Qté	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Patio	LOT-5-1	Tables carrées	2	341,07 €	684,58 €	821,50 €
Patio	LOT-5-2	Chaises adultes sans accoudoirs	4	129,67 €	520,80 €	624,96 €
Patio	LOT-5-3	Chaises adultes avec accoudoirs	4	161,34 €	648,04 €	777,65 €
Patio	LOT-5-4	Fauteuil adultes	2	265,12 €	531,90 €	638,28 €
					<b>2 385,32 €</b>	<b>2 862,38 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation		0,00 €
Transport, livraison		0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets		0,00 €
<b>PARTIE 2 : TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Mobilier hors option	2 385,32 €	2 862,38 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL</b>	<b>2 385,32 €</b>	<b>2 862,38 €</b>

Mme Renault, ayant participé à la commission des marchés, souligne le travail de grande qualité fait par le service administratif sur ce marché. Elle tient à féliciter les agents, d'autant plus qu'ils ont eu un délai extrêmement court pour le faire. Les conseillers partagent pleinement ce point de vue.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :**

19 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Retient**, comme titulaires du marché d'implantation, de fourniture, de livraison et d'installation du mobilier du pôle socio-culturel, les entreprises suivantes, pour leurs offres aux montants ci-dessous précisés :

- **Sur le lot 1, mobilier de la médiathèque**, après négociation et mise au point, l'offre de BCIntérieur SARL aux montants suivants :

Partie 1 : Prix des mobiliers

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont éco contribution	Prix global TTC remisé
Accueil	LOT-1-1	Fauteuil de bureau sur roulettes avec appui-tête et accoudoirs	1	339,00 €	341,30 €	409,56 €
Accueil	LOT-1-2	Armoire basse rangement à volets	1	329,00 €	329,96 €	395,95 €
Accueil	LOT-1-3	Chariot à livres	1	636,00 €	640,39 €	768,47 €
Accueil	LOT-1-4	Boîte à livres sur roulettes	1	1 034,00 €	1 034,00 €	1 240,80 €
Accueil	LOT-1-5	Grilles exposition	10	169,00 €	1 690,00 €	2 028,00 €
Bureau	LOT-1-6	Table bureau	1	259,00 €	262,89 €	315,47 €
Bureau	LOT-1-7	Table équipement	1	259,00 €	262,89 €	315,47 €
Bureau	LOT-1-8	Fauteuil de bureau avec roulettes	2	167,00 €	337,32 €	404,78 €
Hall d'entrée	LOT-1-9	Mobilier revues	1	1 024,55 €	1 024,55 €	1 229,46 €
Hall d'entrée	LOT-1-10	Chevalet ardoise	1	90,00 €	90,00 €	108,00 €
Espace Adolescent, Adulte, Petite enfance, Jeunesse	LOT-1-11	Chauffeuse/Fauteuil adultes	4	994,00 €	3 990,68 €	4 788,82 €
Espace Adolescent, Adulte, Petite enfance, Jeunesse	LOT-1-11	Chauffeuse/Fauteuil adultes	6	286,00 €	1 716,00 €	2 059,20 €
Espace Adolescent	LOT-1-12	Rayonnage mural Romans ados	1	1 264,71 €	1 270,54 €	1 524,65 €
Espace Adolescent	LOT-1-13	Rayonnage mural Mangas	1	970,02 €	975,29 €	1 170,35 €



Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont éco contribution	Prix global TTC remisé
Espace Adolescent	LOT-1-14	Mobilier TV/Jeux vidéos	1	284,00 €	289,77 €	347,72 €
Espace Adolescent	LOT-1-15	Chauffeuse/Fauteuil (pour les joueurs)	2	339,00 €	678,00 €	813,60 €
Espace Adolescent	LOT-1-16	Hamac	1	489,00 €	489,00 €	586,80 €
Espace Adolescent	LOT-1-17	Banquette/Canapé	1	1 666,00 €	1 667,35 €	2 000,82 €
Espace Adolescent	LOT-1-18	Table basse ronde	1	270,00 €	270,00 €	324,00 €
Espace Adulte	LOT-1-19	Tour à revues sur roulettes avec volets	1	1 199,62 €	1 208,90 €	1 450,68 €
Espace Adulte	LOT-1-20	Rayonnage double face sur roulettes Romans + documentaires	1	4 628,45 €	4 644,73 €	5 573,68 €
Espace Adulte	LOT-1-21	Rayonnage mural Documentaires vie pratique et Prêt d'objets	1	1 924,22 €	1 931,90 €	2 318,28 €
Espace Adulte	LOT-1-22	Bac BD sur roulettes	1	2 032,63 €	2 033,85 €	2 440,62 €
Espace Adulte	LOT-1-23	Bac ou rayonnage CD/DVD sur roulettes	1	1 758,55 €	1 762,52 €	2 115,02 €
Espace Adulte	LOT-1-24	Table monoplace carrée	3	259,00 €	784,83 €	941,80 €
Espace Adulte	LOT-1-25	Chaises adultes	5	159,00 €	799,80 €	959,76 €
Espace Adulte	LOT-1-26	Canapé 3 places	1	1 891,00 €	1 894,26 €	2 273,11 €
Espace Adulte	LOT-1-27	Bout de canapé	3	175,00 €	525,00 €	630,00 €
Espace Adulte	LOT-1-28	Table basse	2	270,00 €	540,00 €	648,00 €
Espace Adulte	LOT-1-29	Tapis	1	799,00 €	799,00 €	958,80 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-30	Tour à revues sur roulettes avec volets	1	1 215,86 €	1 225,14 €	1 470,17 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-31	Bac albums sur roulettes Premiers documentaires petite enfance et éveil	1	502,00 €	506,94 €	608,33 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-32	Bac albums sur roulettes Albums petite enfance et éveil	2	502,00 €	1 013,88 €	1 216,66 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-33	Bac albums sur roulettes Albums	1	2 070,53 €	2 073,77 €	2 488,52 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-34	Bac BD double face sur roulettes	1	2 032,63 €	2 033,85 €	2 440,62 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-35	Rayonnage simple face sur roulettes CD/DVD/Livres CD/Contes	1	1 191,63 €	1 195,84 €	1 435,01 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-36	Rayonnage mural (Premières lectures et romans enfants)	1	2 284,15 €	2 297,93 €	2 757,52 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-37	Espace lecture esprit "cabane" avec rangement jeux de société	1	3 263,60 €	3 263,60 €	3 916,32 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-38	Table	1	265,00 €	267,44 €	320,93 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-39	Chaise légère et empilable pour les petits	4	37,25 €	150,12 €	180,14 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-40	Tapis	1	799,00 €	799,00 €	958,80 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-41	Pouf rond	3	199,00 €	601,14 €	721,37 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-42	Pouf cylindrique	8	69,00 €	553,84 €	664,61 €



Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont éco contribution	Prix global TTC remisé
		Remise			-300,00 €	-360
		<b>TOTAL</b>			<b>49 967.21 €</b>	<b>59 960.65 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation		0,00 €
Transport, livraison		0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets		0,00 €
<b>PARTIE 2 implantation, transport, montage</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTI 1 : Mobilier	49 967,21 €	59 960,65 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL GLOBAL</b>	<b>49 967,21 €</b>	<b>59 960,65 €</b>

- **Sur le lot 2, mobilier de bureau, de réunion et de confort**, après négociation, l'offre de Manutan Collectivités aux montants suivants :

**PARTIE 1 : prix des mobiliers**

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Qté	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont éco contribution	Prix global TTC remisé dont éco contribution
Bureau de permanence	LOT-2-1	Fauteuil de bureau avec accoudoirs avec roulettes avec hauteur ajustable	1	186,40 €	188,29 €	225,95 €
Bureau de permanence	LOT-2-2	Présentoir à tablettes pour affichage et mise à disposition de documentation avec roulettes	1	199,20 €	200,93 €	241,12 €
Bureau de permanence	LOT-2-3	Bureau droit et retour	1	368,39 €	374,63 €	449,56 €
Bureau de permanence	LOT-2-4	Caisson de bureau à 3 tiroirs avec fermetures à clef	1	192,80 €	196,54 €	235,85 €
Bureau de permanence	LOT-2-5	Porte-manteau avec au moins 4 patères et porte-parapluie intégré facultatif	2	55,20 €	112,38 €	134,86 €
Bureau de permanence	LOT-2-6	Tableau blanc	1	88,00 €	90,22 €	108,26 €
Bureau EJE	LOT-2-7	Bureau droit avec extension de convivialité	1	412,00 €	419,44 €	503,33 €
Bureau EJE	LOT-2-8	Chaise visiteur	4	88,00 €	357,36 €	428,83 €
Bureau EJE	LOT-2-9	Presentoir mural	1	44,00 €	44,00 €	52,80 €
Hall d'accueil	LOT-2-10	Fauteuil de bureau avec accoudoirs avec roulettes avec hauteur ajustable	1	186,40 €	188,29 €	225,95 €
Hall d'accueil	LOT-2-11	Porte-parapluie	1	27,19 €	27,19 €	32,63 €
Hall d'accueil	LOT-2-12	Présentoir à tablettes pour affichage et mise à disposition de documentation avec roulettes	1	199,20 €	200,93 €	241,12 €
Hall d'accueil	LOT-2-13	Meuble haut à café (plateau, portes avec fermeture à clef)	1	413,65 €	416,85 €	500,22 €
Hall d'accueil	LOT-2-14	Table basse ronde	2	244,00 €	489,20 €	587,04 €
Hall d'accueil	LOT-2-15	Fauteuil pour table basse	6	133,60 €	804,44 €	965,33 €
Hall d'accueil	LOT-2-16	Table mange debout ronde	2	158,40 €	320,04 €	384,05 €

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Qté	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Salle de musique	LOT-2-17	Table rabattable sur roulettes	1	289,98 €	294,20 €	353,04 €
Salle de musique	LOT-2-18	Chaise adulte empilable	25	27,99 €	708,50 €	850,20 €
Salle de musique	LOT-2-19	Pupitre de conférence	1	679,20 €	679,20 €	815,04 €
Salle de musique	LOT-2-20	Chariot porte-chaises empilables à 4 roues pivotantes	1	104,80 €	104,80 €	125,76 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-21	Table rabattable sur roulettes	5	289,98 €	1 454,12 €	1 744,94 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-22	Table rabattable sur roulettes Taille 3	4	220,76 €	892,84 €	1 071,41 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-23	Chaise adulte empilable	25	27,99 €	708,50 €	850,20 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-24	Chaise enfant empilable	10	24,39 €	246,10 €	295,32 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-25	Meuble bas de rangement avec 4 portes fermant toutes à clef et minimum 2 étagères intérieures par porte	1	1 780,70 €	1 792,90 €	2 151,48 €
					<b>11 311,89 €</b>	<b>13 574,27 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation		0,00 €
Transport, livraison		0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets		0,00 €
<b>PARTIE 2 : implantation, livraison, montage</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Mobilier	11 311,89 €	13 574,27 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL</b>	<b>11 311,89 €</b>	<b>13 574,27 €</b>

- Sur le lot 3, mobilier petite enfance, après négociation, l'offre de la SARL Bessière aux montants suivants :

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Quantité	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Espace jeux	LOT-3-1	Tapis de jeux/motricité enfant	2	145,05 €	291,85 €	350,22 €
Espace jeux	LOT-3-2	Table rectangulaire Taille 6	1	190,98 €	192,12 €	230,55 €
Espace jeux	LOT-3-3	Table rectangulaire Taille 0	2	176,00 €	354,02 €	424,83 €
Espace jeux	LOT-3-4	Table demi-lune	2	191,42 €	386,00 €	463,20 €
Espace jeux	LOT-3-5	Chaise Taille 0	12	52,33 €	628,98 €	754,78 €
Espace jeux	LOT-3-6	Chaise Adulte taille basse	5	76,79 €	387,25 €	464,70 €
Espace jeux	LOT-3-7	Bac à livres bas sur roulettes	2	100,02 €	200,73 €	240,87 €
Espace jeux	LOT-3-8	Coussins classiques rond et/ou carré	10	20,02 €	201,40 €	241,68 €
					<b>2 642,35 €</b>	<b>3 170,82 €</b>



	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation	200,00 €	240,00 €
Transport, livraison	0,00 €	0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 2 : TOTAL</b>	<b>200,00 €</b>	<b>240,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Mobilier hors PSE N°1	2 642,35 €	3 170,82 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	200,00 €	240,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL hors PSE facultative N°1</b>	<b>2 842,35 €</b>	<b>3 410,82 €</b>

- Retient la PSE (2 meubles séchoirs à dessin) sur le lot 3, au montant ci-dessous :

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Prestation Supplémentaire Eventuelle facultative	684,07 €	820,89 €
<b>PARTIE 3 : PSE facultative N°1</b>	<b>684,07 €</b>	<b>820,89 €</b>

- Sur le lot 5, mobilier extérieur, après négociation, l'offre de la SARL Ouest Bureau :

Localisation	N° mobilier	Désignation du mobilier	Qté	Prix unitaire HT remisé	Prix global HT dont eco contribution	Prix global TTC remisé dont eco contribution
Patio	LOT-5-1	Tables carrées	2	341,07 €	684,58 €	821,50 €
Patio	LOT-5-2	Chaises adultes sans accoudoirs	4	129,67 €	520,80 €	624,96 €
Patio	LOT-5-3	Chaises adultes avec accoudoirs	4	161,34 €	648,04 €	777,65 €
Patio	LOT-5-4	Fauteuil adultes	2	265,12 €	531,90 €	638,28 €
		<b>PARTIE 1 : mobilier</b>			<b>2 385,32 €</b>	<b>2 862,38 €</b>

	Prix forfaitaire HT	Prix forfaitaire TTC
Plan d'implantation		0,00 €
Transport, livraison		0,00 €
Installation, nettoyage, gestion des déchets		0,00 €
<b>PARTIE 2 : TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Prix global HT	Prix global TTC
PARTIE 1 : Mobilier hors option	2 385,32 €	2 862,38 €
PARTIE 2 : Prestation d'implantation, livraison, installation, nettoyage, gestion des déchets	0,00 €	0,00 €
<b>PARTIE 3 : TOTAL</b>	<b>2 385,32 €</b>	<b>2 862,38 €</b>

- Déclare le marché infructueux sur le lot 4, mobilier de la cuisine pédagogique ;
- Autorise Mme le Maire ou son représentant à solliciter un devis sur le lot 4 ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents relatifs à ce marché.



- **Précise** que le marché ne pourra être notifié tant que l'accord de le faire ne sera pas obtenu de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ille et Vilaine ; une demande de subvention au titre de la DGD étant déposée pour l'acquisition d'une partie de ce matériel.

*Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021, en section d'investissement opération 2015-10.*

### **3. OBJET : Création d'un poste en contrat aidé pour les services techniques**

Vu les circulaires relatives au PEC,

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné

Depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Romagagné pourrait donc y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'agent technique en espaces verts polyvalent à raison de 39 heures par semaine avec RTT.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période d'un an. Il pourrait être signé dès que la délibération serait exécutoire.

La rémunération ne peut être inférieure au SMIC horaire.

Dans le cadre du PEC, le montant de l'aide accordée aux employeurs est exprimé en pourcentage du SMIC brut et défini par décision du Préfet de Région. Actuellement, l'aide est de 65%.

Madame le Maire explique que jusqu'alors le recrutement d'un apprenti était plutôt envisagé. Une réunion a toutefois eu lieu avec M.Noël et Mme Médard, le responsable des services techniques, la Secrétaire générale et la gestionnaire RH. En approfondissant la réflexion et en prenant en compte le fait que les contrats aidés sont à nouveau ouverts aux collectivités, le groupe de travail a estimé que ce pourrait être une solution pertinente : d'un point de vue salarial, cela serait à peu près équivalent. Par contre, la personne recrutée en CAE serait tous les jours présente au sein de la collectivité, contrairement à l'apprenti qui serait en alternance.

M.Noël ajoute que les frais liés à la formation seraient plus importants pour un apprenti (formation, déplacement, hébergement, restauration). Mme le Maire estime que ce contrat aidé correspondrait mieux aux besoins réels du service.

Mme Renault demande, si à long terme, il y aurait une possibilité de pérenniser le poste ? Mme le Maire ne l'exclut pas. Ce sera fonction de l'évolution du service et des compétences de l'agent. Deux des agents actuellement en poste ont commencé de cette manière.

Mme Médard note que l'encadrement d'un apprenti serait plus lourd pour le service. Mme le Maire confirme que cela supposerait un suivi sur deux ans, difficile à concilier avec la charge de travail du service.

Mme Delaunay entend qu'il y a des besoins en espaces verts, mais rappelle aussi que l'équipe est mouvante et demande si les besoins sont vraiment bien identifiés ?

M.Noël estime plus simple de recruter un jeune en CAE sur des compétences en espaces verts que sur d'autres spécialités techniques. Et avec un agent supplémentaire, les agents en place pourront se réorganiser et être affectés sur d'autres domaines. Le responsable des services techniques a l'habitude de faire travailler ses agents en équipe, et globalement, une vraie solidarité existe entre les agents.

M.Roussel estime que c'est une bonne solution. Le service technique est aujourd'hui en difficultés et a besoin d'un agent opérationnel pour le soutenir.

M.Noël précise qu'il faut rester prudent tant que le recrutement n'est pas fait.

M.Roussel pense qu'en un an, les compétences de la personne recrutée pourront être réellement appréciées. Les conseillers demandent si la commune pourrait mettre fin au contrat si cela se passait mal ? Mme le Maire indique que le contrat prévoira une période d'essai d'un mois. Elle ajoute que la mission locale accompagnera la commune sur ce recrutement, ce qui augmente les chances de trouver une personne compétente.

Pour M.Roussel, il y a plus de chances de parvenir à recruter avec un contrat d'un an que deux de six mois.

Mme Renaud demande s'il y a des critères réglementaires de recrutement ? Mme le Maire liste l'âge, le handicap, le niveau de formation...etc. M.Noël indique qu'un CAP est souhaité.

Pour Mme Renaud, il serait plus complexe pour le service d'accueillir une personne en situation de chômage de longue durée. Mme le Maire indique que les CAE sont ouverts aux jeunes actuellement.

Par expérience, M.Martin conseille de rester prudent sur le recrutement.

Mme le Maire en a conscience, puisque la commune a déjà recouru à ce type de contrat. Elle rappelle toutefois que cela a été très positif pour deux recrutements. La commune a toutefois aussi eu une expérience plus difficile.

M.Martin demande si la perspective de pérenniser le poste est envisagée à effectifs constants ou si elle est conditionnée au départ d'un agent ? Mme le Maire répond qu'elle dépendra de l'évolution du service : avec l'ouverture du pôle, les missions des agents vont changer.

Pour M.Martin, il est important de rester dans l'enveloppe budgétaire actuelle. Mme le Maire note que les nouveaux lotissements vont amener de nouvelles voiries et espaces verts à entretenir. Il conviendra de réfléchir au moyen de le faire : régie ou externalisation.

M.Mahé indique que la municipalité est attentive aux charges de fonctionnement et notamment aux frais de personnel. Avant de pérenniser l'emploi, le Conseil municipal sera sollicité. Mme le Maire confirme qu'aucune création de poste n'est possible sans délibération du conseil.

Mme Renault demande si la mission locale fera plusieurs propositions ? Mme le Maire indique que sous réserve d'avoir des jeunes intéressés, la mission locale proposera effectivement plusieurs candidatures.

Madame le Maire propose donc le recrutement d'un CUI-CAE pour les fonctions d'agent technique polyvalent, spécialisé en espaces verts, à temps complet pour une durée d'un an.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :**

19 voix pour

0 voix contre

0 Abstention



- **Adopte** la proposition de Mme le Maire ;
- **Décide** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

#### **4. OBJET : Mobilier de la médiathèque et des salles annexes au sein du pôle socio-culturel- Demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ille et Vilaine (DRAC)**

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné

Les médiathèques sont placées sous la compétence de Fougères Agglomération.

Celle de Romagné est actuellement située dans un local communal, peu adapté, exigü et doté d'un étage. Cette situation nuit à la fréquentation de l'équipement et fait obstacle à la mise en place d'animations à vocation culturelle et/ou éducative.

La Communauté d'Agglomération envisageait donc la construction d'une nouvelle médiathèque à Romagné. Parallèlement, le conseil municipal projetait la réalisation d'un pôle socio-culturel, qui pourrait accueillir l'équipement, mais également un hall, un patio, un bureau de permanence, des salles d'activités telles une cuisine pédagogique, une salle d'arts plastiques, une salle de musique, une Maison des Assistants Maternels, un Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) composé d'un bureau pour son animatrice et d'un atelier d'éveil.

Fougères Agglomération a adhéré au projet de la commune de Romagné et lui a délégué la maîtrise d'ouvrage de la construction de la médiathèque, et de l'acquisition de son mobilier.

La commune a également été mandatée par Fougères Agglomération pour solliciter l'intégralité de la subvention portant sur l'acquisition du mobilier, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

Le futur pôle se situera en plein centre bourg de Romagné, 5 rue de Fougères, juste derrière la maison intercommunale des services (ADMR).

L'intégration de la médiathèque au sein du futur pôle socio-culturel de Romagné lui permettra de développer des projets aujourd'hui impossibles à proposer : par exemple, des expositions temporaires prendront place au sein du hall, des revues pourront y être installées à disposition des usagers. Le hall sera véritablement un prolongement de la médiathèque. De même, l'heure du conte se tiendra dans l'atelier d'éveil adapté aux plus petits. Les salles d'activité accueilleront les groupes classes pour permettre la réalisation d'animations...

Les objectifs de la médiathèque, et plus largement du pôle socio-culturel sont donc les suivants :

- Un objectif social : l'équipement devra être un lieu vivant, où chacun aura envie d'aller et ouvert à tous. Il aura une vocation clairement intergénérationnelle, et invitera à un parcours, du tout petit enfant jusqu'au senior.
- Une ambition culturelle : cet équipement permettra la mise en œuvre d'actions pour un accès de tous à la culture, tant par le croisement des professionnels qui y interviendront (médiathécaires, enseignants artistiques de Fougères Agglomération, équipes enseignantes des deux écoles, intervenants extérieurs via l'ALSH, animateurs communaux), et seront invités à mener des projets transversaux auprès notamment des enfants et des familles.
- Un objectif d'amélioration de la qualité du service public : en effet, il permettra d'adapter les locaux de la médiathèque aux activités existantes et à celles à venir (possibilité d'exposition dans le hall, utilisation



de l'espace jeu pour l'heure du conte, utilisation des salles d'activités pour la mise en place d'animations par la médiathèque...)

- Un objectif de préservation de l'environnement : la commune entend réaliser un bâtiment performant d'un point de vue énergétique. Un objectif de -20% par rapport à la RT 2012 est visé. La commune a choisi de mettre en œuvre un système de production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques). L'électricité produite sera auto-consommée. Une Gestion Technique du Bâtiment sera mise en place. Une certification du bâtiment sur le label E+C- auprès de CERTIVEA est engagée. Le bureau d'études Efficience Energy accompagne le maître d'ouvrage sur cette démarche.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel que du personnel contribue au dynamisme de l'équipement et coordonne des projets transversaux : Fougères Agglomération s'est engagée à ce qu'un agent à temps plein intervienne à la médiathèque. La commune, quant à elle, a d'ores et déjà recruté une coordonnatrice du nouveau service culture, communication, vie sociale et associative.

La construction de l'équipement étant en cours, et devant se terminer entre septembre et décembre 2021, un marché a été lancé pour l'implantation, la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier de la médiathèque mais aussi de l'ensemble du pôle socio-culturel.

Le cahier des charges de la consultation a été rédigé pour assurer la fourniture d'un mobilier fonctionnel, esthétique, confortable et ergonomique, respectant les normes de sécurité en vigueur, et modulaire (par exemple, une boîte de retour de livres sur roulettes permettant le passage de la médiathèque vers le hall d'accueil du pôle pour permettre aux usagers du pôle de retourner leurs livres en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque).

Les entreprises répondant au marché public ont été invitées à proposer un mobilier en accord avec le projet et l'image souhaitée pour le pôle, caractérisés par le croisement de différents publics de tous âges, une ambiance participative, chaleureuse, colorée, naturelle et harmonieuse pour un lieu ouvert, vivant, intergénérationnel, laissant place autant aux traditions (par exemple il est prévu une traduction de la signalétique en gallo) qu'à la modernité (des partenariats avec le FRAC ou autres galeries d'art sont envisagés).

Les critères de sélection des offres prenaient par ailleurs en compte les qualités environnementales du mobilier et la démarche de développement durable soutenue par les entreprises et fabricants, en écho à l'ambition du pôle socioculturel dans ce domaine.

Les entreprises suivantes ont remporté le marché : la SARL BCIntérieur sur le mobilier de la médiathèque, la société Manutan Collectivités pour le mobilier de l'accueil et des salles d'activités, la société Bessière pour le mobilier pour la petite enfance (heure du conte et un élément de la salle d'arts plastiques), la société SARL Ouest Bureau pour le mobilier du patio.

Par espace, les dépenses d'acquisition du mobilier seront donc les suivantes :

<b>Médiathèque</b>					
<b>Localisation</b>	<b>N°</b>	<b>Désignation du mobilier</b>	<b>Qté</b>	<b>Prix global HT</b>	<b>Prix global TTC</b>
Accueil	LOT-1-1	Fauteuil de bureau sur roulettes avec appui-tête et accoudoirs	1	341,30 €	409,56 €
Accueil	LOT-1-2	Armoire basse rangement à volets	1	329,96 €	395,95 €
Accueil	LOT-1-3	Chariot à livres	1	640,39 €	768,47 €

Accueil	LOT-1-4	Boîte à livres sur roulettes	1	1 034,00 €	1 240,80 €
Accueil	LOT-1-5	Grilles exposition	10	1 690,00 €	2 028,00 €
Bureau	LOT-1-6	Table bureau	1	262,89 €	315,47 €
Bureau	LOT-1-7	Table équipement	1	262,89 €	315,47 €
Bureau	LOT-1-8	Fauteuil de bureau avec roulettes	2	337,32 €	404,78 €
Hall d'entrée	LOT-1-9	Mobilier revues	1	1 024,55 €	1 229,46 €
Hall d'entrée	LOT-1-10	Chevalet ardoise	1	90,00 €	108,00 €
Espace Adolescent, Adulte, Petite enfance, Jeunesse	LOT-1-11	Chauffeuse/Fauteuil adultes	10	5 706,68 €	6 848,02 €
Espace Adolescent	LOT-1-12	Rayonnage mural Romans ados	1	1 270,54 €	1 524,65 €
Espace Adolescent	LOT-1-13	Rayonnage mural Mangas	1	975,29 €	1 170,35 €
Espace Adolescent	LOT-1-14	Mobilier TV/Jeux vidéos	1	289,77 €	347,72 €
Espace Adolescent	LOT-1-15	Chauffeuse/Fauteuil (pour les joueurs)	2	678,00 €	813,60 €
Espace Adolescent	LOT-1-16	Hamac	1	489,00 €	586,80 €
Espace Adolescent	LOT-1-17	Banquette/Canapé	1	1 667,35 €	2 000,82 €
Espace Adolescent	LOT-1-18	Table basse ronde	1	270,00 €	324,00 €
Espace Adulte	LOT-1-19	Tour à revues sur roulettes avec volets	1	1 208,90 €	1 450,68 €
Espace Adulte	LOT-1-20	Rayonnage double face sur roulettes Romans + documentaires	1	4 644,73 €	5 573,68 €
Espace Adulte	LOT-1-21	Rayonnage mural Documentaires vie pratique et Prêt d'objets	1	1 931,90 €	2 318,28 €
Espace Adulte	LOT-1-22	Bac BD sur roulettes	1	2 033,85 €	2 440,62 €
Espace Adulte	LOT-1-23	Bac ou rayonnage CD/DVD sur roulettes	1	1 762,52 €	2 115,02 €
Espace Adulte	LOT-1-24	Table monoplace carrée	3	784,83 €	941,80 €
Espace Adulte	LOT-1-25	Chaises adultes	5	799,80 €	959,76 €
Espace Adulte	LOT-1-26	Canapé 3 places	1	1 894,26 €	2 273,11 €
Espace Adulte	LOT-1-27	Bout de canapé	3	525,00 €	630,00 €
Espace Adulte	LOT-1-28	Table basse	2	540,00 €	648,00 €
Espace Adulte	LOT-1-29	Tapis	1	799,00 €	958,80 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-30	Tour à revues sur roulettes avec volets	1	1 225,14 €	1 470,17 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-31	Bac albums sur roulettes Premiers documentaires petite enfance et éveil	1	506,94 €	608,33 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-32	Bac albums sur roulettes Albums petite enfance et éveil	2	1 013,88 €	1 216,66 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-33	Bac albums sur roulettes Albums	1	2 073,77 €	2 488,52 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-34	Bac BD double face sur roulettes	1	2 033,85 €	2 440,62 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-35	Rayonnage simple face sur roulettes CD/DVD/Livres CD/Contes	1	1 195,84 €	1 435,01 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-36	Rayonnage mural (Premières lectures et romans enfants)	1	2 297,93 €	2 757,52 €



Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-37	Espace lecture esprit "cabane" avec rangement jeux de société	1	3 263,60 €	3 916,32 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-38	Table	1	267,44 €	320,93 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-39	Chaise légère et empilable pour les petits	4	150,12 €	180,14 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-40	Tapis	1	799,00 €	958,80 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-41	Pouf rond	3	601,14 €	721,37 €
Espace Petite enfance et Jeunesse	LOT-1-42	Pouf cylindrique	8	553,84 €	664,61 €
				-300,00 €	-360,00 €
<b>Sous-total médiathèque</b>				<b>49 967,21 €</b>	<b>59 960,65 €</b>

<b>Hall d'accueil</b>					
<b>Localisation</b>	<b>N°</b>	<b>Désignation du mobilier</b>	<b>Qté</b>	<b>Prix global HT</b>	<b>Prix global TTC</b>
Hall d'accueil	LOT-2-10	Fauteuil de bureau avec accoudoirs avec roulettes avec hauteur ajustable	1	188,29 €	225,95 €
Hall d'accueil	LOT-2-11	Porte-parapluie	1	27,19 €	32,63 €
Hall d'accueil	LOT-2-12	Présentoir à tablettes pour affichage et mise à disposition de documentation avec roulettes	1	200,93 €	241,12 €
Hall d'accueil	LOT-2-13	Meuble haut à café (plateau, portes avec fermeture à clef)	1	416,85 €	500,22 €
Hall d'accueil	LOT-2-14	Table basse ronde	2	489,20 €	587,04 €
Hall d'accueil	LOT-2-15	Fauteuil pour table basse	6	804,44 €	965,33 €
Hall d'accueil	LOT-2-16	Table mange debout ronde	2	320,04 €	384,05 €
<b>Sous -total Hall d'accueil</b>				<b>2 446,94 €</b>	<b>2 936,33 €</b>
<b>Salle de musique</b>					
<b>Localisation</b>	<b>N°</b>	<b>Désignation du mobilier</b>	<b>Qté</b>	<b>Prix global HT</b>	<b>Prix global TTC</b>
Salle de musique	LOT-2-17	Table rabattable sur roulettes	1	294,20 €	353,04 €
Salle de musique	LOT-2-18	Chaise adulte empilable	25	708,50 €	850,20 €
Salle de musique	LOT-2-19	Pupitre de conférence	1	679,20 €	815,04 €
Salle de musique	LOT-2-20	Chariot porte-chaises empilables à 4 roues pivotantes	1	104,80 €	125,76 €
<b>Sous-total salle de musique</b>				<b>1 786,70 €</b>	<b>2 144,04 €</b>
<b>Salle d'arts plastiques</b>					
<b>Localisation</b>	<b>N°</b>	<b>Désignation du mobilier</b>	<b>Qté</b>	<b>Prix global HT</b>	<b>Prix global TTC</b>
Salle d'arts plastiques	LOT-2-21	Table rabattable sur roulettes	5	1 454,12 €	1 744,94 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-22	Table rabattable sur roulettes Taille 3	4	892,84 €	1 071,41 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-23	Chaise adulte empilable	25	708,50 €	850,20 €
Salle d'arts plastiques	LOT-2-24	Chaise enfant empilable	10	246,10 €	295,32 €

Salle d'arts plastiques	LOT-2-25	Meuble bas de rangement avec 4 portes fermant toutes à clef et minimum 2 étagères intérieures par porte	1	1 792,90 €	2 151,48 €
Salle d'arts plastiques	PSE	Meuble séchoir à dessins	2	684,07 €	820,89 €
		<b>sous-total salle d'arts plastiques</b>		<b>5 778,53 €</b>	<b>6 934,24 €</b>

Heure du conte					
Localisation	N°	Désignation du mobilier	Qté	Prix global HT	Prix global TTC
Espace jeux	LOT-3-1	Tapis de jeux/motricité enfant	2	291,85 €	350,22 €
Espace jeux	LOT-3-2	Table rectangulaire Taille 6	1	192,12 €	230,54 €
Espace jeux	LOT-3-3	Table rectangulaire Taille 0	2	354,02 €	424,82 €
Espace jeux	LOT-3-4	Table demi-lune	2	386,00 €	463,20 €
Espace jeux	LOT-3-5	Chaise Taille 0	12	628,98 €	754,78 €
Espace jeux	LOT-3-6	Chaise Adulte taille basse	5	387,25 €	464,70 €
Espace jeux	LOT-3-7	Bac à livres bas sur roulettes	2	200,73 €	240,88 €
Espace jeux	LOT-3-8	Coussins classiques rond et/ou carré	10	201,40 €	241,68 €
		Schéma d'implantation		200,00 €	240,00 €
		<b>Sous-total Heure du conte</b>		<b>2 842,35 €</b>	<b>3 410,82 €</b>

Patio					
Localisation	N°	Désignation du mobilier	Qté	Prix global HT	Prix global TTC
Patio	LOT-5-1	Tables carrées	2	684,58 €	821,50 €
Patio	LOT-5-2	Chaises adultes sans accoudoirs	4	520,80 €	624,96 €
Patio	LOT-5-3	Chaises adultes avec accoudoirs	4	648,04 €	777,65 €
Patio	LOT-5-4	Fauteuil adultes	2	531,90 €	638,28 €
		<b>Sous-total patio</b>		<b>2 385,32 €</b>	<b>2 862,38 €</b>
		<b>TOTAL Mobilier</b>		<b>65 207,05 €</b>	<b>78 248,47 €</b>

Le taux maximal de subvention du mobilier de la médiathèque est normalement de 35%. Toutefois, à titre dérogatoire, les projets déjà commencés peuvent parfois prétendre aux mêmes taux de subvention que le projet de construction initial. Le conseil est donc invité à solliciter une subvention de 60% pour la médiathèque, le taux serait différencié pour les salles annexes en fonction de leur utilisation par la médiathèque, allant de 60 à 7% (clés de répartition similaires au dossier initial de subvention, à savoir médiathèque, hall d'accueil, heure du conte 60%/ patio 30% / salles d'activités 12%).

Le plan de financement du projet serait donc le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Mobilier médiathèque	49 967,21 €	subvention DGD DRAC	34 061,73 €	52%
Mobilier hall d'accueil	2 446,94 €	Autofinancement commune	31 145,32 €	48%
Mobilier salle de musique	1 786,70 €			
Mobilier salle d'arts plastiques	5 778,53 €			



Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Mobilier Heure du conte	2 842,35 €			
Mobilier patio	2 385,32 €			
<b>Total</b>	<b>65 207,05 €</b>		<b>65 207,05 €</b>	<b>100%</b>

Le conseil municipal est invité à autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ille et Vilaine, d'un montant de 34 061.73 € pour le mobilier de la médiathèque et des salles annexes à celle-ci, au sein du pôle socio-culturel de Romagné.

Mme Renault demande à quel moment la commune aura la réponse. Mme le Maire estime qu'elle arrivera au cours du dernier trimestre 2021. Si la subvention est accordée, il est possible qu'un versement intervienne en décembre 2021.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :**

19 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Approuve** le projet ci-dessus décrit et celui d'acquérir du mobilier pour la médiathèque et les salles annexes du pôle socio-culturel ;
- **Valide** le plan de financement ci-dessus présenté,
- **Autorise** Madame le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ille et Vilaine pour un montant de 34 061.73 € ;
- **Autorise** Mme le Maire à signer tous documents en lien avec cette délibération.

## **5. OBJET : Certificats d'énergie – Convention avec le Pays de Fougères Marches de Bretagne**

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné

Vu la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique

Vu l'article L221-7 du Code de l'énergie

Le dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE), créé par les articles 14 à 17 de la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique (Loi POPE), constitue l'un des instruments importants de la politique de maîtrise de la demande énergétique.

Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les « obligés » (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et carburants pour automobile). Ces derniers sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients et obtiennent en contrepartie des CEE exprimés en kWh cumac (kilowattheures cumulés actualisés) d'énergie finale qui constituent des biens meubles négociables. S'ils ne répondaient pas à leurs obligations, les « obligés » seraient soumis par les pouvoirs publics à une pénalité aujourd'hui dissuasive.

Le dispositif désigne par ailleurs d'autres acteurs qualifiés « d'éligibles », tels que les collectivités locales, qui peuvent également obtenir des CEE en contrepartie d'actions engendrant des économies d'énergie.

L'article L221-7 du Code de l'énergie permet néanmoins à ces personnes de se regrouper pour atteindre les seuils d'éligibilité. Dans ce cadre, les personnes concernées désignent l'une d'entre elles ou un tiers, qui obtient pour son compte, les CEE correspondants à l'ensemble des actions de maîtrise de demande de l'énergie qu'elles ont chacune, réalisées.

En 2016 et 2017, la Région Bretagne s'est appuyée sur les compétences de l'ALEC du Pays de Rennes pour mener une expérimentation d'une gestion groupée des CEE pour les collectivités bretonnes. Cette expérimentation étant concluante, la Région propose désormais d'élargir le dispositif en mettant à disposition des acteurs disposant de compétences pour le dépôt des CEE, une plateforme numérique permettant le dépôt des dossiers CEE.

Depuis 2018, le pôle énergie du Pays de Fougères s'est attaché à valoriser les CEE des projets des communes du territoire (1.044 M€ remis aux collectivités). Fort de cette expérience, le pôle énergie propose de continuer à valoriser les CEE des projets communaux en s'appuyant sur l'outil de la Région.

La convention proposée a pour objet la mise en œuvre du dispositif de regroupement visé à l'article L221-7 du code de l'énergie pour permettre à la commune de valoriser les actions de maîtrise de la demande d'énergie réalisées sur son patrimoine sous la forme de CEE. Elle définit les modalités de partenariat entre la commune (le bénéficiaire) et l'opérateur (le Pays de Fougères) pour l'obtention groupée et la vente des CEE pour les CEE classiques et les CEE coup de pouce.

Les CEE classiques concernent les travaux d'isolation, de ventilation, et de gestion technique du bâtiment. Les CEE coup de pouce concernent le changement de chaudière fuel ou gaz en bâtiment tertiaire.

L'outil de mutualisation de la région concerne les CEE classiques.

Pour la valorisation des CEE coup de pouce, il faut passer par un signataire de la charte coup de pouce. Le Pays de Fougères a contractualisé avec CertiNergy.

Pour les CEE classiques et les CEE coup de pouce, la commune s'engage à :

- confier à l'opérateur l'élaboration et la gestion des demandes de CEE
- transmettre à l'opérateur l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration des dossiers de demandes de CEE.

#### Valorisation financière des CEE :

S'agissant des CEE classiques, un contrat de vente de CEE est établi entre le Pays et l'acheteur retenu au terme d'une consultation.

En contrepartie de l'habilitation consentie via la convention et sous réserve de la vente préalable des CEE au titre de l'action de la commune, le Pays de Fougères versera à cette dernière, une compensation financière : elle correspond au montant du produit de la vente des CEE, déduit des frais de gestion. Il appartiendra à la commune d'émettre un titre de recette pour percevoir cette somme.



Les frais de gestion appliqués par le Pays de Fougères pour une commune adhérente au CEP seront de 1.5 €/MWh CUMAC.

Pour les CEE coup de pouce, la commune signera, lors de chaque opération d'économie d'énergie, une convention avec un signataire de la Charte coup de pouce spécifiant directement le prix de valorisation des CEE. Il n'y a dans ce cas pas de compensation financière pour le bénéficiaire.

#### Contrôle :

Le bénéficiaire sera tenu pour responsable financièrement dans le cas où le CEE est annulé dans le cadre d'un contrôle par le Pôle National des CEE.

La convention sera valable jusqu'au 31/12/2022.

Mme le Maire explique que la commune a perçu près de 1500 € en CEE en 2019, suite au changement des candélabres du centre bourg.

M.Martin demande si aucune cotisation n'est à payer en plus. Mme le Maire répond que seuls les frais de gestion viennent amoindrir la somme à percevoir. Elle rappelle que les CEE sont aussi valables pour les particuliers.

Mme Renault souhaite savoir si la commune aurait une pénalité si, une année, elle ne pouvait prétendre à aucun CEE ? Mme le Maire répond qu'il n'y aurait pas de pénalités. Dans la limite du décret éco-tertiaire, la commune reste libre de modifier ou non son système d'éclairage par exemple.

M.Noël rebondit sur cet exemple, rappelant qu'il serait tout de même important d'y penser, puisque la plupart des candélabres de la commune ne sont pas en led et que les pièces pour les réparer ne se font plus.

Mme Delaunay demande si d'autres projets sont prévus, qui pourraient permettre de bénéficier de CEE ?

Mme le Maire explique que le Conseiller en énergie partagé (CEP) fait des préconisations chaque année pour faire des économies d'énergie (exemple, extinction des candélabres la nuit...).

M.Roussel demande si une étude sur le système de chauffage de l'Atrium n'était pas envisagée ? Mme le Maire le confirme.

M.Mahé ajoute que le CEP alerte aussi sur l'intérêt à changer certains abonnements sur l'électricité par exemple (changement de tarification à l'école Lucie Aubrac), ce qui a généré des économies importantes. Mme le Maire poursuit : le CEP attire aussi l'attention des élus sur des hausses anormales de consommation d'énergie sur certains bâtiments. M.Mahé note à ce propos qu'il est très sollicité par des sociétés qui proposent différentes techniques connectées de maîtrise des consommations énergétiques. Les économies produites pourraient financer l'investissement requis.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont un pouvoir par :**

19 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Approuve** la signature de la convention ci-dessus proposée avec le Pays de Fougères pour la valorisation des Certificats d'économie d'énergie classiques et coup de pouce
- **Autorise** Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents en lien avec cette délibération.

## 6. **OBJET : Questions diverses**

- Choix du logo du pôle socio-culturel : 4 propositions de logo pour le pôle socio-culturel sont proposées par Mme Gerber dans le cadre de la mission sur la signalétique du pôle : celles-ci sont suite au travail des deux ateliers mis en place sur la signalétique, ils représentent les différents espaces du pôle, découpés, superposés. Alors que l'idée de départ paraissait intéressante, les conseillers sont déçus des propositions. Aucune des quatre proposées n'est vraiment un coup de cœur. Ils craignent par ailleurs que celles-ci « ne parlent pas » aux habitants, qui n'auraient pas l'historique du projet. Les conseillers regrettent que le travail sur le nom du pôle n'ait pas précédé celui sur le logo. Ils demandent à ce que de nouvelles propositions soient faites par Hélène Gerber. Ils trouvent que l'idée des morceaux de pôle, qui rassemblés, représenteraient une maison est intéressante. Mais ils écartent les petits rectangles au-dessus qui donnent l'aspect d'un rejet de fumées. Ils demandent à ce que me Gerber la retravaille, rajoute éventuellement des pièces, lui donne un aspect plus ouvert. L'intergénérationnalité doit aussi apparaître. Les petits rectangles donnent du mouvement, donc pourraient être gardés mais ils ne doivent pas être assimilés à une pollution. De nouvelles propositions sont attendues.

- Choix du nom du pôle socio-culturel :

Le conseil municipal souhaite que les habitants soient associés au choix du nom du pôle socio-culturel, malgré la contrainte de temps existante : pour que le nom du pôle soit réalisable sous forme d'enseigne et prêt pour l'ouverture, le nom doit être trouvé au plus tard fin mai 2021.

La méthodologie suivante est retenue :

- **1er temps : du 28 avril au 10 mai : phase de recueil des propositions**

- ⇒ Un lien vers un google form sera mis en place sur le site internet de la mairie ([https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeYMRjYdC771bDp3EHS7QV26rL\\_z5qG1mU3FfiRqdgABSY6AA/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeYMRjYdC771bDp3EHS7QV26rL_z5qG1mU3FfiRqdgABSY6AA/viewform?usp=pp_url))
- ⇒ Des boîtes à idées et des flyers seront disposées à l'agence postale, à la mairie, dans les commerces, les écoles, à la bibliothèque.
- ⇒ L'information et le lien seront diffusés par mail via les écoles, le club des primevères, l'ADMR et les habitants membres du comité d'usagers.

Le Conseil municipal souhaite laisser totalement libre cours à l'imagination des habitants sur le choix du nom. Aucune orientation n'est donc donnée.

- **2ème temps : le 11/05 : vers un choix du nom**

La liste des propositions de noms faites par les habitants sera présentée aux conseillers le 11 mai. Trois noms seront alors sélectionnés dans la liste (sous réserve qu'il y en ait suffisamment).

- **3ème temps : la décision appartient aux habitants**

Ces trois propositions sont renvoyées vers les habitants qui feront le choix définitif en votant pour l'un ou l'autre des noms sélectionnés par les élus. Le choix final appartiendra donc aux habitants et non pas aux élus.

- Eoliennes : Mme le Maire indique avoir été contactée par la société Valéco. Celle-ci explique que Romagné, pendant longtemps, n'était pas éligible à l'installation d'éoliennes. Le plafond aérien



ayant été revu, une parcelle au rond-point du barreau à cheval sur Romagné et Saint Sauveur des Landes est désormais éligible. Trois éoliennes pourraient y être implantées. Les terrains concernés appartiennent à des particuliers. La commune n'aura donc aucun pouvoir sur le projet. La société Valéco se devait avant d'entamer toutes démarches, d'informer la commune. M.Noël demande si un permis de construire doit être obtenue. Mme le Maire indique que la procédure est plus complexe. Le dossier passe par la Préfecture. Il faut compter entre 6 et 8 ans avant qu'un projet n'aboutisse. Si le propriétaire du terrain est intéressé, celui-ci se poursuivra. A défaut, il sera abandonné. D'un point de vue financier, l'installation d'éoliennes rapporterait assez peu à la commune. La somme de 7700 € par an est avancée. La redevance serait plus intéressante pour les propriétaires et locataires (3500 €/MWH ; une éolienne produit 3.6 MWH). M.Sabin note que les éoliennes juxteraient la passerelle qui doit être construite. Mme le Maire le confirme. Elle ajoute néanmoins que rien n'est encore fait. Elle informera le conseil si le projet avance.

- Point sur les lotissements : Mme le Maire présente les plans d'un projet de 28 logements sociaux, qui doivent être créés à proximité du cimetière. Il est porté par Nexity. L'architecte des bâtiments de France, consulté en amont, est favorable au projet. Mme Renault demande si les voiries seront rétrocédées à la commune. Mme le Maire le pense. Elle explique avoir insisté pour que la sortie du lotissement soit la plus éloignée possible du croisement avec la rue nationale. Mme Vilsalmon souhaite savoir à quelle date les habitants pourront entrer dans les lieux ? Mme le Maire n'a pas d'informations précises sur ce point : la parcelle est plus petite que celles d'acanthé, les travaux devraient donc durer moins longtemps mais la partie réseaux est importante. Les habitants pourraient arriver en 2022 ou 2023.
- Décret eco-énergie tertiaire : le décret éco -énergie tertiaire impose aux collectivités d'avoir une démarche pro-active de suivi des consommations énergétiques de leurs bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>, et d'atteindre des objectifs de réduction de ces consommations tous les 10 ans (-40%, -50%, -60%). Une plateforme mise en place par l'Etat devra être renseignée chaque année pour vérifier l'état d'avancement de la démarche, un plan d'action doit être mis en place pour atteindre les objectifs visés. Les Conseillers en énergie partagés pourraient être impliqués, toutefois cela signifierait un recrutement pour le Pays, qui estime qu'il en résulterait une hausse de la cotisation. Pour Romagné, à ce jour, 2 bâtiments sont concernés, l'école Lucie Aubrac et la salle de sport. Faut-il envisager le recours au CEP ? Mme le Maire estime que pour aider la commune au démarrage du projet, il pourrait être intéressant de recourir au CEP. Il faudrait toutefois que l'augmentation de la cotisation soit bien liée au nombre de bâtiments à suivre, et pas à un autre critère. Pour Mme Médard, le bâtiment le plus complexe sera l'école : avec l'extension, elle est déjà très performante en termes de consommations d'énergie. Mme le Maire estime qu'il faudra partir sur des seuils de référence. M.Dolaine considère que l'objectif de réduction de 60% des consommations est impossible à atteindre. La seule solution serait de produire l'énergie. Mme le Maire le confirme. Les collectivités devront faire beaucoup de prévention et de nouveaux investissements pour arriver aux objectifs souhaités. A défaut, elles seront sanctionnées.  
M.Martin souhaite connaître le montant de la cotisation actuelle pour l'intervention du CEP. Mme le Maire précise qu'elle était de 3044 € en 2020 et fonction du nombre d'habitants. Pour Mme le

Maire, il serait illogique que l'augmentation de cotisation soit fonction du nombre d'habitants. En réponse à Mme Delaunay, Mme le Maire indique que le CEP suit les consommations énergétiques de la commune depuis 2011. Il lui serait donc simple d'aider la commune à rechercher les éléments requis pour répondre aux obligations du décret. Ce serait beaucoup plus difficile pour les services. Mme Delaunay confirme que cela va dans la continuité de ce qu'ils font déjà. Pour Mme le Maire, il faut recourir au service du CEP pour 2021, et l'année suivante, la commune sera en mesure d'apprécier si elle a encore besoin d'un accompagnement ou si les services peuvent le gérer. Le conseil municipal est favorable à cette adhésion complémentaire sous les réserves émises précédemment par rapport au mode de calcul de la cotisation.

- Calendrier :

- o Commission urbanisme sur le Programme Local de l'Habitat le 06/05/2021 à 20h30
- o Commission animation (date non encore arrêtée ) sur le Pass asso : M.Mahé explique que la Région a proposé la mise place d'un système d'aides exceptionnelles en faveur des associations en difficultés suite à la crise sanitaire. Le dispositif est partenarial entre la Région, Fougères Agglomération et les communes. La Région financerait 50% de l'aide, Fougères Agglomération et la commune 25% chacune. Toutes les associations peuvent y prétendre dès lors qu'elles sont en difficultés financières et le prouvent. Mme le Maire nuance les propos de M.Mahé : la commune peut ajouter des critères d'éligibilité et limiter l'aide aux seules associations qui lui paraissent devoir être aidées, ou peut limiter son intervention à une enveloppe maximale. La complétude des dossiers des associations et leur éligibilité sont vérifiées par la commune. La délibération précisant ces critères sera présentée au conseil municipal du 21 mai.
- o Conseil municipal le 21/05/2021 à 20h30
- o Conseil municipal le 09/07/2021 à 20h30 (le conseil prévu initialement le 4 juin est supprimé)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h51.

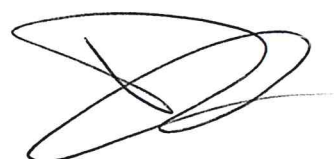
Suivent au registre les signatures des membres du Conseil Municipal.

Le Maire

A blue circular official stamp of the Commune de Romagné is partially visible behind a handwritten signature in black ink.

Le Secrétaire

Dolaine Henri - Jean

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dolaine Henri - Jean', with a large, stylized flourish below it.